

Date : *11/10/2016*

**Monsieur Patrick BROUD  
Fédération Nationale des Syndicats et de  
l'Assainissement et de la Maintenance  
Industrielle (FNSA)  
91 avenue de la République  
75011 PARIS**

*N/Réf. : DRP/DPRP - CT/MP - D - 2016 - N° 195*

Affaire suivie par Camille Thoorens – Tél. : 01.72.13.49

**Objet : Convention nationale d'objectifs fixant un programme de prévention des troubles musculo-squelettiques et des accidents liés aux activités de manutention manuelle et de port de charges au sein du CTN C**

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, un exemplaire de la Convention Nationale d'Objectifs mentionnée en objet du présent courrier et signée le 5 octobre 2016.

Je vous rappelle que vous pouvez consulter les 39 fiches relatives aux données statistiques relatives à la sinistralité des principaux codes NAF concernés par la convention sur le site [www.risquesprofessionnels.ameli.fr](http://www.risquesprofessionnels.ameli.fr). Une version numérique de la convention et de l'intégralité de ses annexes vous a été parallèlement transmise par mail.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

**Le Responsable du Département de la  
Prévention des Risques Professionnels**



**Hervé LAUBERTIE**

PJ : 1